

**Service logement**

**REF : DS2013010**

**Signataire : David Rebuffel**

Séance du Conseil Municipal du 21/11/2013

RAPPORTEURS : Evelyne YONNET et Ugo LANTERNIER

**OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 12 logements familiaux et d'une résidence sociale de 35 logements situés au 78/80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers et appartenant à Résidences Sociales d'Ile-de-France**

**EXPOSE :**

Pour l'opération de construction de 12 logements familiaux et d'une résidence sociale de 35 logements situés 78/80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers menée par Résidences Sociales d'Ile-de-France, Plaine Commune a accordé sa garantie d'emprunt par délibération du 29 janvier 2013.

En contrepartie, Résidences Sociales d'Ile-de-France a accordé un droit de réservation sur 3 logements familiaux et 7 logements de la résidence sociale à Plaine Commune.

Plaine Commune a décidé par délibération du 29 janvier 2013 de confier la gestion de la réservation de ces logements à la Ville d'Aubervilliers, ce qui fait l'objet de la présente convention annexée à la délibération.

Par ailleurs, en contrepartie du cofinancement qu'elle apportera à l'accompagnement social assuré au sein de la résidence sociale, la Ville d'Aubervilliers disposera d'un contingent de réservation pour 8 logements supplémentaires. Elle envisage de prendre également le contingent de réservation initialement prévu pour le Conseil Général de Seine-Saint-Denis.

Les candidatures seront présentées par la Ville d'Aubervilliers après examen par la Commission municipale de désignation des candidats aux logements sociaux relevant du contingent communal.

La livraison des logements est prévue pour le second semestre 2014.

Il vous est proposé d'approuver le projet de convention qui sera conclue pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement par période de 3 ans, sans pouvoir excéder la durée de validité du droit de réservation consenti à Plaine Commune, et d'autoriser le maire à le signer.

**Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement**

**Service logement**

**REF : DS2013010**

**Signataire : David Rebuffel**

**OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 12 logements familiaux et d'une résidence sociale de 35 logements situés au 78/80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers et appartenant à Résidences Sociales d'Ile-de-France**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

**VU** le Code de la construction de l'Habitation,

**VU** les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

**VU** la délibération en date du 29 janvier 2013 n°13/290-CC de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 3 logements familiaux et de 7 logements de la résidence sociale du contingent communautaire dans l'opération de construction de 12 logements familiaux et d'une résidence sociale de 35 logements situés 78/80, rue Léopold Réchossière à Aubervilliers appartenant à Résidences Sociales d'Ile-de-France,

**VU** le projet de convention ci-annexé,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, relative aux 3 logements familiaux et aux 7 logements de la résidence sociale du contingent communautaire dans l'opération de construction de 12 logements familiaux et d'une résidence sociale de 35 logements situés 78/80, rue Léopold Réchossière à Aubervilliers appartenant à Résidences Sociales d'Ile-de-France.

**AUTORISE** le Maire à le signer.

Le Maire adjoint  
Véronique HAMMACHE

Reçu en Préfecture le : 22/11/2013

Publié le 25/11/2013

Certifié exécutoire le : 25/11/2013

Le Maire Adjoint  
Véronique HAMMACHE